



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction  
départementale  
des territoires**

Amandine PIERRE  
Chargée d'études habitat, référente PLH  
Tél. : 01 34 25 24 50  
Mél : amandine.pierre@val-doise.gouv.fr

Cergy-Pontoise, le

Réf : SHRUB/PPLH/SB/2023-7

**15 FEV. 2023**

Monsieur le maire,

En application des articles L.302-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation (CCH), je vous ai communiqué par courrier du 15 décembre 2022 le nombre de logements locatifs sociaux (LLS) retenus à titre définitif sur le territoire de votre commune au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit 279.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, avec un nombre de résidences principales de 2197, le taux de logements locatifs sociaux pour votre commune est de 12,7 %.

Le pôle des politiques locales de l'habitat de la direction départementale des territoires du Val-d'Oise reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet

Philippe COURT

Monsieur Loïc TAILLANTER  
Maire  
Hôtel de Ville  
Place Georges Clémenceau  
95620 PARMAIN

En communication à Mme la secrétaire générale, sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise et de M. le président de la CC Vallée de l'Oise et 3 Forêts